COMPTE DE RESULTAT	2019
PRODUITS D'EXPLOITATION	
Ventes de marchandises	19 549
Prestations de service	18 450
Subventions d'exploitation	34 810
Produits divers	0.020
Reprise sur provisions	
Report des ressources non utilisées des ex. antérieurs	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	72 809
CHARGES D'EXPLOITATION	
Achats de marchandises	14 859
Variation de stock	
Achat d'autres approvisionnements	
Variation de stock	
Autres achats et charges externes	57 891
Impôts et taxes	
Salaires	
Charges sociales	
Autres charges de gestion courante	59
Dotation aux amortissements	
Dotation aux provisions	
Engagements à réaliser sur ressources affectées	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	72 809
RESULTAT D'EXPLOITATION (I)	
PRODUITS FINANCIERS	
Intérêts	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	
CHARGES FINANCIERES	
Intérêts	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	
RESULTAT FINANCIER (II)	
RESULTAT COURANT (I + II)	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	
sur opérations de gestion	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	
sur opérations de gestion	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (III)	
RESULTAT DE L'EXERCICE (I + II + III)	_



ANNEXE – FETE AGRICULTURE 2019

Au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 qui ne dégage pas de bénéfice et s'élève à 0 €. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2019. Les comptes annuels composés du compte de résultat et de l'annexe forment un tout indissociable.

Objet social de l'association :

• Promouvoir le métier d'agriculteur

I - PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, est la méthode des coûts historiques. Les actifs présentant un risque de non recouvrement ou dont la valeur vénale est inférieure à leur coût d'acquisition sont intégralement dépréciés. Les avances aux coopératives dont l'échéance est supérieure à un an sont comptabilisées en immobilisations financières.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1^{er} juin 2005, du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant les taux indiqués ci-après (cf. II c).

II - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Produits d'exploitation

Vente de marchandises	19 549.00
Prestations de service	18 450.00
Subventions d'exploitation	34 810.00
Reprise sur provisions	
2. Charges d'exploitation	
Achat marchandises	14 859.00
Autros charges externes	F7 901 00

Autres charges externes 57 891.00

Impôts Salaires

Autres charges gestion courante 59.00

- 3. Produits financiers
- 4. Produits exceptionnels
- 5. Charges exceptionnels

III - AUTRES INFORMATIONS

a) Autres engagements hors bilan

Il n'existe aucun engagement (cautions, gages, hypothèques) accordé par le siège départemental de la structure.